



## TAXE APPRENTISSAGE 2022

(salaires 2021)

### Bordereau versement solde 13%

Concerne toutes les entreprises ayant au moins 1 salarié

Vous êtes exonéré si vos salaires bruts sont inférieurs ou égaux à 114441€

et que vous avez embauché un apprenti en 2021

#### VOTRE ENTREPRISE :

SIRET : .....

DENOMINATION : .....

ADRESSE : .....

PERSONNE A CONTACTER : .....

TEL : .....MAIL : .....

#### VOTRE CALCUL :

Masse salariale brute 2021 x 0,68% x 13% = Montant affectable au choix

.....€ X 0,0068 x 0,13 = .....€

VOTRE CHOIX D'AFFECTATION : Orientation Apprentissage CCI PAU BEARN

#### VOTRE PAIEMENT :

Par chèque à l'ordre de la CCI PAU BEARN

Par virement référence TA 2022 (joignez votre ordre de virement)

c/banque	c/guichet	N° de compte	Clé RIB
16906	00026	01115225021	77
IBAN : FR76 1690 6000 2601 1152 2502 177			
BIC : AGRIFRPP869			

#### **Bordereau accompagné de votre règlement à retourner à :**

CCI PAU BEARN Taxe Apprentissage

21 rue Louis Barthou 64001 PAU

Votre reçu libératoire sera adressé au contact précisé ci-dessus.  
Toutes vos questions à [apprentissage@pau.cci.fr](mailto:apprentissage@pau.cci.fr)